

Nouméa, le 14 avril 2022

Madame Sonia BACKES
Présidente de la Province Sud
Hôtel de la Province Sud
6 route des Artifices
BP L1
98849 NOUMEA CEDEX

N/réf. : D/04-2022/000367

V/réf. : 164001-2021/2-ISP/DDDT

Objet : Avis de la CCI-NC à propos de la création d'une réserve naturelle saisonnière à la Fausse-Passe de l'île Verte, commune de Bourail.

Madame la Présidente,

Dans votre courrier reçu le 16 février 2022, vous nous informez du projet de création d'une réserve naturelle saisonnière à la Fausse-Passe de l'île Verte, et sollicitez notre avis.

La CCI est soucieuse de la durabilité des activités économiques. La mise en place d'une réserve naturelle pendant les quatre mois identifiés comme période de fraie des poissons y contribue. Elle permettra en particulier d'empêcher la pêche de loisir, et de protéger durablement la ressource pour les pêcheurs professionnels.

Cette option pour protéger la zone laisse de plus la possibilité de poursuivre des activités économiques (en particulier touristiques) pendant la période de protection, et permet la pêche hors de cette période. C'est pourquoi la CCI-NC émet **un avis favorable** pour la création de cette réserve naturelle saisonnière.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président absent et par délégation,
La vice-présidente chargée des mines et de l'énergie,



Barbara VLAEMINCK

